

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Internationale Finanzinstitutionen
Akteure	Ruiz, Rebecca (sp/ps, VD) NR/CN, Darbellay, Christophe (cvp/pdc, VS) NR/CN, Maurer, Ueli (svp/udc) BR VBS / CF DDPS
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Internationale Finanzinstitutionen, 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Internationale Finanzinstitutionen	1

Abkürzungsverzeichnis

APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
SNB	Schweizerische Nationalbank
IWF	Internationaler Währungsfonds
WHG	Bundesgesetz über die internationale Währungshilfe
RPC	Treuhandfonds

CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
BNS	Banque nationale suisse
FMI	Fonds monétaire International
LAMO	Loi fédérale sur l'aide monétaire internationale
RPC	Fonds fiduciaire

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Internationale Finanzinstitutionen

BUNDESRATSGESCHAFT
DATUM: 14.06.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

La Suisse participe, depuis plusieurs annees, a la stabilisation et a la dynamisation de l'economie mondiale par l'intermediaire d'une contribution financiere versee a des pays a faible revenu dans le cadre des liens tisses avec le Fonds monetaire international (FMI). D'un point de vue legislatif, cette aide est incorporee dans la loi sur l'aide monetaire (LAMO). Ainsi, un pret de 500 millions de droits de tirage speciaux (environ 690 millions de francs) a ete accorde par la Banque nationale suisse (BNS). En effet, la revision de la loi sur l'aide monetaire inclut directement la BNS dans le processus d'aide monetaire. Ce financement est attribue au Fonds fiduciaire pour la reduction de la pauvrete et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) du **FMI**. **Le pret octroye par la BNS doit etre garanti par la Confederation**. Des lors, l'attribution de cette assurance est soumise au vote du parlement. Le Conseil federal, par l'intermediaire du ministre des finances, Ueli Maurer (udc), a recommande un credit d'engagement de 800 millions de francs afin de prendre en compte les risques de fluctuation des taux de change. Tout d'abord, la Commission de politique exterieure du Conseil des Etats (CPE-CE) s'est prononce en faveur du credit d'engagement. Aucune voix ne s'est elevee pour s'opposer a la volonte du Conseil federal. Ensuite, le Conseil des Etats s'est aligne sur sa commission et a accepte le credit d'engagement par 43 voix sans opposition. Finalement, le Conseil national a valide l'engagement suisse par 118 voix contre 60. Des voix d'opposition ont resonne uniquement dans le camp de l'UDC. Les senateurs du parti agrarien ont estime que la Suisse pouvait lutter contre la pauvrete a moindre cote et avec une meilleure efficacite grace a ses relations bilaterales. Tous les autres partis politiques ont soutenu la participation de la Suisse a l'aide monetaire internationale grace aux ramifications du FMI. Ils ont estime que le pret renforce la position helvetique sur l'echiquier financier international.¹

1) BO CE, 2017, pp.34; BO CN, 2017, pp.1101 s.; Communique de presse, CPE-E; Communique, CPE-N; FF, 2016, pp.7789; FF, 2016, pp.7811; NZZ, 7.6.17